

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 31 mars 2021

Fermeture des commerces de plus 10 000 m² : le préfet rappelle les règles

En application de l'arrêté préfectoral du 26 mars 2021, les commerces dont la surface commerciale utile (distincte de la surface établissement recevant du public ou encore de la surface commerciale) est supérieure à 10 000m² sont fermés depuis ce mercredi 31 mars à 00 h00.

Seuls les commerces alimentaires et pharmaceutiques peuvent rester ouverts, notamment au sein des galeries commerciales concernées par cette fermeture. Tous les autres commerces (magasins de bricolage, opticiens, librairies, ...) de plus de 10 000m² ou situés dans un ensemble commercial de plus de 10 000 m² doivent fermer.

Cette mesure ne concerne que les mails entièrement clos. Ainsi, les commerces physiquement intégrés dans un mail commercial mais n'étant pas relié à lui par des accès et disposant donc d'un accès exclusivement via une voie extérieure, ne sont pas concernés par cette fermeture.

Le click and collect n'est pas autorisé pour les établissements concernés par cette fermeture. Une tolérance est toutefois admise pour le retrait des commandes en cours chez les opticiens.

**Contact presse
Bureau du cabinet et
de la communication interministérielle**



PRÉFET DE L'ISÈRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Les déclarations de surface commerciale utile sont faites sous l'entière responsabilité des exploitants. En l'état des contacts pris avec les exploitants, les commerces suivants sont fermés :

Arrondissement	Nom de l'établissement	Superficie
Arrondissement de Grenoble	Centre Commercial Grenoble Espace Comboire – Rue de Comboire à Echirolles (38300)	>20 000 m ²
	Centre Commercial Géant – 120 Boulevard Paul Langevin à Fontaine (38600)	>10 000 m ²
	Galleries Lafayette – Place Grenette à Grenoble (38000)	>10 000 m ²
	Centre Commercial Grand'Place – 55 Grand Place à Grenoble (38100)	>20 000 m ²
	Centre Commercial Carrefour – 1 Boulevard des Alpes à Meylan (38240)	>10 000 m ²
	Magasin Castorama – Rue du champ Roman à Saint-Martin-d'Hères (38400)	>10 000 m ²
	Centre Commercial Géant Casino – 76 Avenue Gabriel Péri à Saint-Martin-d'Hères (38400)	>10 000 m ²
	Magasin IKEA – 150 Rue Gabriel Péri à Saint-Martin-d'Hères (38400)	>20 000 m ²
	Centre Commercial Carrefour – 1 Rue des Abattoirs à Saint-Egrève (38120)	>10 000 m ²
	Centre Commercial Carrefour – ZAC des Blanchisseries à Voiron (38500)	>10 000 m ²
Arrondissement de La Tour-du-Pin	Centre Commercial Leclerc – Bd Henri Barbusse à Bourgoin-Jallieu (38300)	>10 000 m ²
	Magasin Castorama – Rue Denis Papin à Bourgoin-Jallieu (38300)	>10 000 m ²
	Centre Commercial Carrefour – 25 Rue des Sayes à L'Isle-d'Abeau (38080)	>20 000 m ²
	Centre Leclerc – Rue des Ardennes à Tignieu-Jamezieu (38230)	>20 000 m ²
Arrondissement de Vienne	Centre Commercial Géant Casino – Chemin Devalors à Chasse-sur-Rhône (38670)	>10 000 m ²
	Centre Commercial Carrefour – Route Nationale 7 à Salaise-sur-Sanne (38150)	>10 000 m ²

Le préfet de l'Isère indique que des contrôles seront effectués afin de vérifier les déclarations transmises en préfecture. Des sanctions seront prises en cas de mauvaise déclaration.

Au-delà de cette mesure réglementaire, le préfet tient de nouveau à appeler à la responsabilité de chacun. Cet effort collectif est indispensable pour enrayer la propagation du virus et ne pas avoir à prolonger, voire à durcir encore ces mesures.

Contact presse
Bureau du cabinet et
de la communication interministérielle

Tél : 04 76 60 48 05
Mél : pref-communication@isere.gouv.fr
Twitter : @Prefet38

12, Place de Verdun
38000 Grenoble Cedex 01